

Les demandes d'Action Santé Mondiale en vue du Sommet UE-UA

La France et l'Union européenne (UE) ont de tout temps été des actrices centrales de la santé mondiale. En œuvrant en faveur d'une réponse internationale dans la lutte contre le COVID-19 via la mise en place de la plateforme ACT-Accelerator (ACT-A) ou en se mobilisant fortement lors du Sommet mondiale sur la santé du 21 mai 2021, elles ont à nouveau démontré leur place particulière.

Cependant, deux ans après le début de la pandémie, la question de l'accès de tou-te-s aux produits de lutte contre le COVID-19 se pose toujours, et avec vigueur pour le continent africain.

La crise sanitaire a mis en lumière l'absence de souveraineté africaine en matière non seulement de production de vaccins mais également de tests, de traitements, de matériel de protection ou d'oxygène médical nécessaire à la réanimation. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il y a des biens et des services qui doivent être placés en dehors de l'économie de marché et pour lesquels la coopération internationale doit être au rendez-vous. **Aux promesses d'un monde d'après, où l'intérêt général reprendrait le dessus, a succédé la réalité d'une marchandisation sans frein de l'industrie pharmaceutique et à un repli sur soi des pays les plus riches.**

Ces constats rendent urgent et plus indispensable que jamais les décisions suivantes lors du prochain Sommet UE-UA :

I. Faire du vaccin un bien public mondial et soutenir le transfert de technologie en Afrique pour les outils de lutte contre le COVID-19

- i. Les États membres de l'UE et de l'Union Africaine (UA) s'entendent sur une proposition commune à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la suspension des brevets et la renonciation aux droits de propriété intellectuelle pour les outils de lutte contre le COVID-19 ;
- ii. Les Etats membres de l'UE s'engagent à renforcer les pools d'accès aux technologies COVID-19 (MPP et CTAP) et à améliorer les capacités de production en matière de lutte contre le COVID en Afrique ;
- iii. Les Etats membres de l'UE et de l'UA augmentent la pression sur les fabricants pour qu'ils soutiennent le transfert de technologies et de savoir-faire sur les outils de lutte contre le COVID-19, y compris sur les vaccins, dans les pays africains à travers une déclaration commune.

II. Redonner un élan à la réponse multilatérale

- i. Les États membres de l'UE et de l'UA réaffirment leur soutien politique à l'ACT-A ;

- ii. Les Etats membres de l'UE renforcent leur engagement financier à destination de l'ACT-A pour atteindre les objectifs fixés à mi-2022 en matière de couverture vaccinale, de diagnostics, de traitements et de renforcement des systèmes de santé (RSS) ;
- iii. Les dirigeant-e-s de l'UE et de l'UA rappellent l'importance pour la gouvernance de l'ACT-A d'intégrer davantage les représentants des pays destinataires du soutien de ce mécanisme.

III. Ne pas faire l'impasse sur les autres maladies de la pauvreté et réinvestir dans l'accès aux services essentiels

- i. Les Etats membres de l'UE et de l'UA s'engagent à faire davantage en matière de RSS et notamment sur les soins de santé primaire afin de lutter durablement contre les inégalités d'accès des populations à leur droit à une bonne santé ;
- ii. Les Etats membres de l'UE annoncent le lancement d'une Team Europe initiative dédiée au RSS sur le continent africain afin de soutenir cet effort ;
- iii. Les Etats membres de l'UE et de l'UA renouvellent leur soutien au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour préparer une année de reconstitution des ressources qui devront augmenter afin de rattraper le retard pris dans l'éradication de ces trois pandémies.

IV. Renforcer l'impact des interventions et des règles européennes sur la santé mondiale

- i. Les Etats membres de l'UE amorcent la révision de leur stratégie en santé mondiale afin notamment de mettre à jour leur relation partenariale avec l'Afrique sur ce sujet ;
- ii. Les dirigeant-e-s de l'UE et de l'UA s'engagent à investir davantage et de manière coordonnée et soutenue dans la recherche et le développement (R&D) en santé, la co-création et le déploiement de technologies et produits médicaux nouveaux et avancés qui répondent aux besoins uniques des pays et des populations en Afrique ;
- iii. Les dirigeant-e-s de l'UA et de l'UE assortissent ces investissements de contreparties claires pour garantir l'accès équitable aux produits et technologies issus de la R&D.